

## **COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE de BIGNON**

### **Du 13/11/07**

#### **1) Cérémonie commémorative**

Le samedi 15 décembre 2007, une cérémonie sera organisée à la mémoire des enfants juifs déportés des écoles Elisa Lemonnier et Bignon. Une plaque commémorative sera apposée. Cette cérémonie se déroulera en présence d'élus locaux, de l'AMEJ 12<sup>e</sup> (Association pour la Mémoire des Enfants Juifs déportés), des directeurs d'écoles et peut-être du Maire de Paris. Elle associera étroitement les enfants de CM1 et CM2 de l'école Bignon avec des lectures de textes, chants... Dans le cadre de la préparation de cette cérémonie, les professeurs de toutes les classes expliqueront cette période historique aux enfants

#### **2) Le règlement intérieur.**

Il a été adopté à l'unanimité. Celui-ci est sensiblement le même que celui de l'année dernière. Il y a été adjoint la version rédigée par les enfants

#### **3) Cantine.**

Depuis le retour des vacances de la Toussaint, l'effectif est en légère baisse. Sept enfants ont quitté définitivement la cantine pour des raisons personnelles. Néanmoins, l'effectif moyen est au alentour de 260 enfants.

Nous avons demandé à la Ville de Paris de respecter ses engagements en matière d'encadrement des enfants pendant le temps de cantine et d'accorder un animateur supplémentaire. Depuis une semaine, la situation s'est apparemment améliorée avec l'arrivée d'une équipe stable mais dans l'attente toutefois d'une formation. Le 9<sup>e</sup> animateur dû n'est toujours pas attribué. Nous avons exprimé notre fort mécontentement à M.Sperry, représentant de la Mairie du 12<sup>e</sup> et poursuivons nos démarches.

Par ailleurs, nous avons également demandé à ce que le temps d'attente des enfants pour le déjeuner soit réduit (30 mn lors de la visite des parents). Monsieur Grangeaud a dit que l'organisation ayant été améliorée, le temps d'attente ne dépassait pas 15 minutes.

#### **4) Entretien des locaux.**

Pendant les grandes vacances, 2 agents de service n'ont pas été remplacés et faute d'avoir un personnel suffisant, les locaux n'ont pas pu être nettoyés normalement pour la rentrée scolaire. Par ailleurs, Monsieur Grangeaud a précisé qu'après chaque récréation les sanitaires étaient nettoyés pour que ceux-ci restent dans des conditions d'hygiène acceptables. Il convient aussi de rappeler aux enfants qu'il ne faut pas jouer dans les toilettes. La mairie de Paris s'est engagée à une échéance proche (2-3 ans) pour la modernisation de l'ensemble des toilettes de l'école Bignon. Nous resterons donc vigilants et mobilisés sur cette question afin de rappeler à la Ville ses engagements.

## **5) Fournitures scolaires attribuées par la ville de Paris.**

Depuis quelques années on constate une dégradation des fournitures mises à la disposition des enseignants : colle qui ne colle pas, scotch qui ne scotche pas, papier de mauvaise qualité... Nous avons rappelé notre souhait que la Ville de Paris porte une attention particulière à la qualité des produits au moment des passations de marchés.

## **6) Vie de l'école.**

Un médecin scolaire assisté par une nouvelle secrétaire médicale, enfin nommée, est présent une demi journée par semaine à l'école Bignon.

Une classe de CM1 n'a toujours pas de professeur d'anglais malgré les nombreux courriers de Monsieur Grangeaud et de la FCPE. Nous allons donc insister fortement auprès de l'Inspection académique en demandant un rendez-vous pour obtenir que les enfants puissent enfin poursuivre le cursus d'anglais.

Depuis début novembre, une 4<sup>ème</sup> classe d'étude a été ouverte pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs dans de meilleures conditions.

Une deuxième réunion de parents sera organisée par Monsieur Grangeaud vers le mois de février 2008.

## **7) Jeux dangereux.**

Nous avons demandé à ce que les mesures de prévention soient renforcées concernant la violence dans l'école. Monsieur Grangeaud a expliqué que les enfants ayant un comportement violent ont été réprimandés et que des mesures de préventions ont été prises (info aux parents). En ce qui concerne les plus grandes classes, une sensibilisation sera dispensée avec un matériel pédagogique adapté.

## **8) Comment sont constituées les classes ?**

Nous avons été saisi par des demandes de nombreux parents désirant savoir comment étaient constituées les classes. Monsieur Grangeaud a expliqué que pour les CP les groupes étaient proposés par les maîtresses de grande section d'Eisa Lemonnier ainsi que par celles de Jacques Hillairet. En règle générale il se conforme à leur avis. Pour les autres classes, ce sont les professeurs qui constituent les groupes pour la classe supérieure.

## **9) Les devoirs à la maison.**

La FCPE, tout en rappelant qu'elle n'a pas à intervenir sur la pédagogie des enseignants, a demandé néanmoins à ce qu'une réflexion entre enseignants soit menée pour avoir une plus grande harmonie concernant la quantité de devoirs à faire à la maison (qui varie fortement d'un enseignant à l'autre) et leur étalement dans la semaine.

## **10) Fête d'école.**

La fête de l'école sera organisée le 28 juin 2008. De plus, le 8 février 2008, un bal costumé sera organisé à l'école Bignon entre 19h et 22h. **Tous les enfants accompagnés de leurs parents pourront y assister.** L'entrée sera payante et accompagnée d'un buffet. Monsieur Grangeaud précisera prochainement le thème du bal ainsi que toutes les modalités.

## **11) Encombrement de l'issue de secours en bas des escaliers communiquant entre les écoles Bignon et Elisa Lemonnier.**

La Caisse des Ecoles rencontre des difficultés pour le stockage des marchandises destinées en partie pour la restauration scolaire ou à l'entretien des locaux. De nombreux cartons ont donc été stockés en bas des escaliers encombrant l'issue de secours. Cette situation n'est pas acceptable dans la mesure où en cas d'évacuation urgente de l'école cela amènera un vrai risque pour les enfants. **Monsieur Grangeaud a proposé une motion, qui a été adoptée, signalant que si en date du 1<sup>er</sup> décembre l'issue de secours n'était pas dégagée, l'école n'ouvrirait pas ses portes en raison du risque encouru par les enfants.** La FCPE va demander un rendez vous avec la Caisse des Ecoles afin de solutionner au plus vite ce problème.